

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
370, RUE DES SEIGNEURS**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **10 juin 2019 à 19 h** à la salle du conseil (2^e étage) de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative à la hauteur maximale du retrait d'alignement prescrit pour le bâtiment sis au 370, rue des Seigneurs.

L'objet de cette dérogation mineure est de déroger à l'annexe H (retraits prescrits dans le secteur Griffintown) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280). Cette norme exige un retrait d'alignement de 2,5 m après une hauteur maximale de 12,5 m pour la façade de la rue Payette. Cependant, le retrait de 2,5 m sera effectué après une hauteur de 16 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Montréal, le 23 mai 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude